

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Proposition d'une liste de contribuables susceptibles de figurer au sein de la Commission intercommunale des impôts directs du territoire Vallée Sud-Grand Paris

Rapporteur : M. le maire

Dans chaque commune est mise en place une commission communale des impôts directs qui se prononce chaque année sur le classement des nouvelles constructions ou de celles qui ont fait l'objet d'améliorations ainsi que sur des réclamations portant sur les éléments de fait servant au calcul des taxes locales. La loi de Finances rectificative pour 2010 a fixé le principe de la mise en place de commissions intercommunales des impôts directs (CIID) qui se sont substituées à partir du 1^{er} janvier 2012 aux commissions communales en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.

Dans le cadre de la création de la métropole du Grand Paris, ces commissions doivent être renouvelées. L'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris dont relève notre commune sera donc invité à délibérer prochainement pour approuver une liste de 40 contribuables parmi lesquels le directeur départemental des finances publiques choisira 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal de proposer la liste qui suit :

- Amélia TISCORNIA
- Jean-Claude CHARRIER
- Kinga GREGE
- Philippe CLAIRAZ